



Mme la Présidente du CNB ,

Mesdames Messieurs les avocats du CNB ,

Chers maîtres ,

Nous avons pris connaissance ces derniers jours des communiqués émanant pour l'un de la Première Présidente et du Procureur Général de la Cour de Cassation , et pour l'autre du bâtonnier du barreau de Lille .

A travers ces messages destinés au grand public , nous entendons que « la justice a déserté sa mission » , que les magistrats et fonctionnaires des Tribunaux sont « en vacances » !!! Les vacances judiciaires seraient même sur la sellette à la demande du CNB

A un moment de la crise sanitaire où une ordonnance du Ministère du budget annonce la suppression de dix jours de congés pour les fonctionnaires – y compris ceux participant aux plans de continuité d'activité , on se demande s'il n'y a pas un lien de cause à effet ... Mais ce point est pour le moment tout à fait secondaire ...

Au premier plan , le message à retenir est bien plus grave ! Si la nature humaine est versatile, celle des avocats l'est semble t-il bien plus encore ! Nous savions comme l'écrivait Blaise Pascal dans ses pensées que « l'affection ou la haine change la justice de face » , mais tout de même , la pilule est dure à avaler . C'est en effet après avoir empêché la tenue des audiences dans toutes les juridictions de France, que vous voilà exiger à tout prix la reprise de l'activité des prétoires en pleine crise sanitaire !!!

Au début de cette année, les justiciables et les droits de la défense étaient étrangement oubliés face aux enjeux emportés par la réforme envisagée des retraites ; aujourd'hui une reprise de l'activité judiciaire à marche forcée et au détriment des personnels judiciaires est exigée par votre profession au nom des justiciables et de leur droit à être défendu .

Responsables de milliers de renvois partout en France, les avocats arc-boutés sur les mêmes principes ne peuvent plus en tolérer aucun !!!

Comprenez que cette dichotomie est pour le moins étonnante !!!

Les principes ont bon dos, et nous ne sommes pas dupes !

Nous ne sommes pas non plus dans l'ignorance de la situation difficile de nombre de cabinets d'avocats et du danger que cette crise leur fait courir .

Mais en attaquant l'institution judiciaire – comme le font certains de vos confrères – c'est faire fi de la situation réelle des juridictions : des magistrats et des fonctionnaires du greffe – en grand nombre malgré les risques liés au covid 19 – continuent de faire fonctionner les Tribunaux en suivant les directives du Ministère de la Justice quant aux activités prioritaires où non .



ENSEMBLE POUR UNE JUSTICE POUR TOUS

**Syndicat des greffes de France
Membre de l'union justice FO**

En exigeant la suppression des vacations judiciaire , sans prendre en compte un seul instant que le fait que les personnels judiciaires sont eux – aussi touchés par la crise sanitaire, vous envoyez un message claire et direct , dont le contenu peut se résumer en une formule : « nous exigeons, vous exécuterez » ! .

Comprenez que le ton est désagréable et vexatoire !!!

Nous nous interrogeons sur le crédit à donner à vos discours : tantôt dans la séduction, allant jusqu'à même revendiquer pour la cause des agents du greffe , tantôt tenté de pactiser avec une administration prête à piétiner les droits à congrès des fonctionnaires .

Nous sommes profondément affligés de constater l'effet dévastateur que cette crise sanitaire – et les propos qu'elle fait tenir à certains – va avoir sur les relations entre le greffe et les barreaux de France .

Prendre acte de cet état de fait est le seul positionnement possible actuellement ; toutefois , ces coups de griffes laisseront des marques dans un avenir – que nous savons d'ores et déjà lointain- de retour à la normale.

Notre syndicat – soyez-en sûre – sera en première ligne (!) et dans toutes les juridictions pour s'assurer que les agents du greffe ne seront pas les débiteurs des effets de cette crise en subissant une pression au rendement ; celle-ci se profil déjà et pourrait venir de toute part ; la tentation sera grande en effet pour notre administration , mais aussi pour d'autres auxiliaires de justice , pour les justiciables eux-mêmes de tourner vers les greffes un regard appuyé dans lequel il sera facile de lire toute l'attente existante en matière de délivrance des décisions de justice notamment .

Même si l'on ne peut le comprendre , nous constatons que votre profession à cédé à cette tentation ; ce sentiment est particulièrement mal venu en cette année où les barreaux ont sans retenue appelé les greffes – il y a peu – à marcher dans leur contestation .

Nous ne pouvons être allié un jour , et , subordonné le lendemain ! Etiquette sur étiquette ne vaux !!!

Les fonctionnaires des greffes vous donnent rendez vous très bientôt – espérons le- dans les Tribunaux , et , vous saluent bien .

[Le SDGF FO .](#)